



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

France 3 Centre-Val de Loire a recours au travail dissimulé pour couvrir le Printemps de Bourges

Paraît que y'a plus de saison et nos dictons en sont tout bouleversés.

« En mai, fait ce qu'il te plaît. » Apparemment, à France 3 Centre-Val de Loire, c'est arrivé plus tôt. En avril et au Printemps de Bourges.

Notre Directeur des Antennes et Contenus en intérim a décidé de faire accréditer sa fille pour deux jours complets sur le festival. Il a jugé normal que sa fille soit intégrée aux conversations et groupe de travail des équipes sur place... Et puis, comme cela ne suffisait pas, elle a pu même contribuer au site internet France 3-Centre Val de Loire et nos réseaux sociaux d'entreprise en postant photos et vidéos... du grand n'importe quoi !

Le tout, sous le regard bienveillant de son père, notre DAC par intérim. Sans ciller une seconde, sans même se rendre compte de l'illégalité la plus flagrante de ces agissements. Ni stagiaire, ni alternante, elle a travaillé pour nous sans contrat. Ça s'appelle tout simplement du travail dissimulé, et cela tombe sous le coup de la loi.

Pour l'usurpation du statut de journaliste, faudra que notre DAC aille chercher du côté de la charte de déontologie du journaliste.

Comment notre Direction régionale a pu laisser passer ces agissements ?

Que compte-t-elle mettre en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise ?

« En avril, ne te découvre pas d'un fil » : que notre DAC aille se rhabiller. Car son professionnalisme et sa probité en prennent un coup !

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



 [CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Vous souhaitez nous poser
des questions ?
Contactez-nous au :

01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr

◆ ■ ● [Vos Délégués syndicaux centraux](#)